



Flash-info CIEUX

Le conseil nouveau municipal de Cieux a procédé à son installation samedi 4 juillet



- ✓ Jean-Marie Esclamadon a été élu maire.
- ✓ Quatre adjoints ont été élus :
 1. Olivier Guillot, 1^{er} adjoint ayant délégation pour la communication municipale, l'urbanisme et aménagement du bourg.
 2. Gérard Véclin, 2^{ème} adjoint ayant délégation pour les travaux courants, les constructions et les chantiers.
 3. Dominique Gargaud, 3^{ème} adjoint ayant délégation pour les affaires scolaires, l'enfance et la jeunesse avec les travaux et investissements associés.
 4. Vincent Naudin, 4^{ème} adjoint ayant délégation pour l'action sociale, la vie associative et les chantiers participatifs.
- ✓ Deux conseillers municipaux ont reçu délégation :
 1. Typhanie Ranouil-Brandy pour les activités économiques.
 2. Michel Trouillard pour l'organisation du travail municipal, l'éclairage public et le réseau de télécommunication.
- ✓ La commission réglementaire d'appels d'offre (CAO) présidée statutairement par le maire, a été pourvue de ses trois titulaires : Véronique De Brauer, Typhanie Ranouil-Brandy, Michel Trouillard, et de ses trois suppléants Olivier Guillot, Thomas Ragot, Nicolas Roehrig.
- ✓ Les commissions municipales et extra-municipales suivantes ont été décidées et leurs membres élus :
 1. Commission municipale Organisation du travail municipal et du personnel : Michel Trouillard, Céline Royer, Dominique Gargaud, Samuel Meunier, Gérard Véclin.
 2. Commission municipale Communication : Olivier Guillot, Julie Pousse, Véronique De Brauer, Vincent Naudin, Thomas Ragot, Gérard Véclin.
 3. Commission extra-municipale Fimances : Corinne Charpentier, Typhanie Ranouil-Brandy, Céline Royer, Thomas Ragot, Nicolas Roehrig, Gérard Véclin.
 4. Commission extra-municipale Urbanisme, voirie et travaux : Gérard Véclin, Dominique Gargaud, Olivier Guillot, Samuel Meunier, Michel Trouillard.
 5. Commission extra-municipale Action sociale, solidarité et vie associative : Vincent Naudin, Véronique De Brauer, Maryse Jardin, Thomas Ragot, Michel Trouillard, Gérard Véclin.
 6. Commission extra-municipale Affaires scolaires, enfance, jeunesse et culture : Dominique Gargaud, Corinne Charpentier, Julie Pousse, Céline Royer, Nicolas Roehrig.
 7. Commission extra-municipale Activités économiques : Typhanie Ranouil-Brandy, Corinne Charpentier, Maryse Jardin, Olivier Guillot, Samuel Meunier, Nicolas Roehrig, Gérard Véclin.

Cielloises, Ciellois, Bonjour !

Encore affectés par la crise sanitaire et après un processus de décisions allongé, une nouvelle équipe municipale élue s'installe pour conduire les affaires de Cieux.

Élu maire de notre commune samedi, je mesure la responsabilité qui m'incombe.

Au-delà de l'émotion suscitée, j'assumerai pleinement cette responsabilité. Je l'assumerai dans la continuité du rassemblement qui a permis la détermination de propositions aujourd'hui à réaliser et la constitution d'une équipe motivée.

Avec les quatre adjoints élus et l'ensemble du conseil, je serai l'élu de toute la population Cielloise.

Bon été, à bientôt. Jean-Marie Esclamadon

Présidées statutairement par le maire, ces commissions se réuniront le 8 juillet pour élire leur vice-président et décider d'un premier agenda de travail. Les modalités d'ouverture des commissions extra-municipales aux habitants seront données et mises en œuvre à la rentrée de septembre.

- ✓ Les deux délégués au SIDEPA (Syndicat Intercommunal de distribution d'eau potable et d'assainissement non collectif) ont été désignés : Michel Trouillard, Thomas Ragot.
- ✓ Le représentant de la commune au SEHV (Syndicat Energies Haute-Vienne) a été désigné : Gérard Véclin.
- ✓ Le coordonnateur municipal pour les opérations de recensement de la population en 2021 a été désigné : Dominique Gargaud.
- ✓ Conformément aux engagements pris, une délibération du conseil municipal a été votée portant à 12,50 € le prix TTC au m² des parcelles invendues (2 200 m²) du lotissement du Combeau, prix attractif en rapport avec les prix du marché immobilier local (14 voix pour et 1 abstention). Les ventes prochaines espérées pourraient ainsi apporter de nouveaux habitants avec des enfants. Elles permettraient, en outre, de solder le déficit récurrent depuis 2007 de 27 000 euros du budget annexe du lotissement du Combeau.
- ✓ Suivant les directives du ministre de l'intérieur, le conseil municipal se réunira le 10 juillet afin de désigner ses délégués et suppléants au collège électoral pour l'élection des sénateurs fixée au dimanche 27 septembre 2020. Étant donné que le conseil départemental a repoussé au 15 juillet le délai de dépôt de demandes de subventions, il sera ajouté à l'ordre du jour les délibérations nécessaires aux dépôts de trois demandes. L'une pour le financement à 80 % des frais de géomètre et des frais de notaire (plafonnés à 1000€) liés à l'échange de terrains proches du Champignon permettant ensuite l'inscription du sentier des Mégalithes au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée). Une autre en vue du financement partiel des matériels et travaux nécessaires à la délimitation et sécurisation des terrains de l'Arboretum, première phase d'un projet qui sera mené ultérieurement en concertation avec les habitants. Une dernière relative à la Bascule afin de pouvoir réaliser les travaux sur le bâtiment avant d'engager la phase du projet de vitrine historique et de petite salle d'exposition qui sera élaborée ultérieurement en concertation avec les habitants.

Des informations ont été données concernant l'agenda des élus :

- Rencontre avec le SYDED (Syndicat Départemental pour l'élimination des Déchets ménagers et assimilés) pour examiner notamment la question des déchets verts le 8 juillet
- Rencontre avec le SEHV (Syndicat Energies Haute-Vienne) pour évoquer les actions à engager pour les modifications de l'éclairage public.
- Une réunion du personnel municipal et des conseillers municipaux se tiendra jeudi 9 juillet à 16 heures en mairie.
- Un calendrier des permanences des élus pour juillet et août sera très prochainement disponible.
- Un prochain conseil municipal, dont la date sera prochainement fixée, portera en particulier sur le budget prévisionnel 2020 à remettre aux autorités avant le 31 juillet.

Selon les textes et la tradition, Monsieur Claude Lebraud a accueilli le nouveau conseil, a assisté à l'élection du maire et des adjoints. Avant qu'il ne prenne congé, Jean-Marie Esclamadon lui a adressé, ainsi qu'au conseil et à l'assistance ces paroles :

« Le temps et l'énergie que j'ai consacrés pour aboutir à l'installation de ce conseil municipal qui porte des propositions pour l'avenir de notre commune, me conduisent à prendre la place que Claude Lebraud a occupée durant quatre mandats successifs. On a beau s'y préparer, le moment est intimidant. Peut-être en a-t-il été de même pour vous à votre première investiture.

Arrivé sur la commune bien après votre première élection, puisque je ne suis Ciellois que depuis une petite dizaine d'années, je peux moins parler du maire que de l'homme.

J'ai fait la connaissance de Claude Lebraud à un moment où, avec l'aménagement de la maison ancienne que je venais d'acquérir une question difficile d'assainissement était posée. Claude Lebraud s'est efforcé d'être le plus rassurant possible alors qu'il savait, mieux que moi à l'époque, que la solution n'était pas aussi simple que je pouvais l'imaginer. Être à l'écoute des gens, des habitants de Cieux, toujours essayer de concilier... peut-être même jusqu'à l'inconciliable. À mes yeux cela montre surtout l'humanité profonde de Claude Lebraud et c'est ce que je retiens de sa personne.

Et puis, je me souviens vous avoir entendu expliquer à un groupe de randonneurs dont je faisais partie l'origine de la désignation du lieu-dit La Betouille et enchaîner sur le chancre, cette grave maladie des châtaigniers. Tout cela atteste du lien de l'homme à sa terre, à son pays, aux Monts de Blond. Une relation affective qui assurément a compté pour son engagement public.

Évidemment nous nous sommes retrouvés bien des fois par la suite à l'occasion de préparations d'activités festives pour le rayonnement de la commune. Car si Claude Lebraud trinque volontiers à l'invitation d'un pot associatif, il met la main à la pâte, participe par exemple au chargement en stands de sa bétailière avant de la conduire à bon port.

Pour moi, j'ai notamment ces raisons et vous encore d'autres pour qu'ensemble nous applaudissions chaudement Claude Lebraud. »